



Fédération
Française de
Cardiologie

UN CŒUR QUI VA,
LA VIE QUI BAT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022



SOMMAIRE

Édito croisé

04

—

Les chiffres clés

06

—

Les faits marquants

08

—

Du côté des commissions

12

—

Résultats financiers

16

INTERVIEW CROISÉE



Aline Carré
Déléguée nationale
de la Fédération Française
de Cardiologie



Pr. Alain Furber
Président de
la Fédération Française
de Cardiologie

Redonner un nouvel élan après plusieurs mois de crise sanitaire

Cet exercice a été à de nombreux égards celui d'un élan nouveau. Alors que nous commençons à percevoir une sortie de crise sanitaire, notre grande fédération a pu envisager une reprise progressive de ses activités et nos clubs de se réouvrir progressivement aux publics pour lesquels chaque jour, nos bénévoles se mobilisent et œuvrent partout en France.

Quel bilan tirez-vous de l'exercice 2021-2022 ?

Alain Furber : j'ai ressenti une grande satisfaction et une certaine fierté à voir nos clubs reprendre progressivement leurs activités après des mois à faire preuve d'ingéniosité pour maintenir le contact avec nos publics pendant les différents confinements.

Il faut bien comprendre que nos associations de cardiologie régionales et clubs en régions accueillent une population fragilisée sur le plan de leur santé, nos bénévoles eux-mêmes sont souvent concernés par des problèmes cardiaques. Revenir au contact du public dans un contexte de vigilance sanitaire mérite notre profonde reconnaissance.

Pour que cette reprise soit à la hauteur des attentes, la FFC a proposé sous l'impulsion de ses instances un soutien spécifique, notamment

via la création d'un kit pratique mis à disposition des clubs et associations de cardiologie régionales. Ce kit reposait sur 3 piliers complémentaires : la communication tout d'abord pour donner de la visibilité aux clubs et favoriser le recrutement de nouveaux adhérents, des mesures d'incitation pour favoriser le renouvellement des adhésions, et enfin une aide financière des clubs pour les aider à gérer les charges financières dans un contexte de tension budgétaire induites par les mesures sanitaires à observer. Ce travail a été possible grâce aux travaux de la commission AC-CCS-Patients.

Aline Carré : Dans cette période de relance de nos activités, la communication a constitué un autre marqueur de notre dynamisme. Elle constitue l'un de nos piliers indis-

pensables et concrétise la position d'acteur de référence qui est la nôtre dans le champ de la santé cardiovasculaire à tous les âges de la vie. Beaucoup d'outils d'information et de sensibilisation avaient été développés l'année dernière et nous avons donc pu déployer tous ces outils grâce à la relance de nos activités auprès des publics externes : des affiches, flyers et cartes adhérents pour les associations de cardiologie régionales et clubs avec la possibilité de personnaliser une page intérieure des flyers en fonction des activités proposées.

Concrètement, la relance des activités sur le terrain a-t-elle permis de renouer avec les grands projets structurants de la FFC ?

Alain Furber : Absolument et je veux partager ma satisfaction concernant les Parcours du Cœur, une action

emblématique de la FFC à travers la France et qui a pu progressivement se redéployer autour de ses différents formats à l'échelle locale :

- Une forme grand public qui a pu de nouveau exister via nos nombreux événements locaux mais aussi à travers les PDC connectés dont le succès ne cesse de grandir (160 000 participants) ;
- Une forme scolaire qui a pu être réengagée grâce à nos partenaires du sport scolaire (180 000 enfants) ;
- Enfin une forme destinée plus spécifiquement aux entreprises dont le taux de participation a littéralement explosé (162 entreprises et 22 000 salariés).

Nous avons bien évidemment reconduit les Parcours du cœur Connectés fort du succès de notre première édition en 2021 avec une distance totale cumulée de 440 000 KM parcourus. L'événement 2022 s'est déroulé en plus des Parcours du Cœur traditionnels sur le terrain. C'est ainsi plus de 211 548 km cumulés qui ont été réalisés, démontrant qu'il est important pour la FFC de proposer à la population des façons différentes et variées de bouger pour sa santé !

25 Associations de Cardiologie régionales et 167 Clubs Cœur et Santé ont inscrit des participants.

Aline Carré : La FFC est également à l'initiative d'une grande campagne de prévention au niveau national puisque nous avons pris la parole sur les Gestes Qui Sauvent : la campagne « Osez agir ! » a été diffusée dans tous les médias, télé, réseaux sociaux et sites internet. #osezagir est une campagne dont le film a été réalisé par Maïwenn et qui bénéficie d'un large dispositif de communication : une brochure GQS, un numéro de l'Observatoire du Cœur des Français, une carte urgence cardiaque, un podcast avec Radio France et enfin un partenariat avec le media digital Konbini.

Alain Furber : Nous avons engagé dans la foulée des réflexions pour notre campagne nationale suivante, dédiée aux facteurs de risque

cardiovasculaires. Il s'agit d'une thématique extrêmement importante et sur laquelle la FFC va communiquer en file rouge pendant deux années.

Les travaux des commissions ont-ils pu reprendre également ?

Aline Carré : La dynamique a été relancée et toutes les commissions de la FFC ont pu reprendre une activité : la **commission GQS** a permis d'obtenir l'habilitation SST niveau I qui nous permet d'avoir des formateurs et travaille pour obtenir le niveau II et avoir ainsi la possibilité de former des formateurs. Nos démonstrations et initiations aux GQS ont également repris dans les salons, les clubs, dans les forums, et toutes les actions conduites par les CCS.

La **commission Cœur de Femmes** a poursuivi son travail d'information et de sensibilisation sur le sujet et développé une brochure spécifique de sensibilisation qui a réuni 16 experts de différentes spécialités (cardiologie bien sûr, mais aussi gynécologie, santé publique, etc.) ! Un travail important pour délivrer des messages de prévention précis aux femmes et qui s'est appuyé sur les contenus de l'émission spéciale « C'est ma santé » sur France Info le 28 mai 2021.

La **commission scientifique** quant à elle, examiné les dossiers et proposé son avis de soutien pour un total de 2 725 000 € de financement, soutenu 26 chercheurs, 17 équipes, 5 subventions thématiques et 2 grands projets de recherche. Il y a de quoi être fiers tous ensemble de ce travail collectif concret.

Quelles sont vos ambitions pour l'exercice 2022-2023 ?

Alain Furber : D'abord poursuivre la reprise de nos activités dans la sérénité car la sortie de la crise sanitaire est désormais envisageable. Il s'agira aussi pour moi d'une année particulière, marquant la fin de mon mandat de président. Je souhaite par conséquent poursuivre notre travail de modernisation de nos statuts et règlement intérieur. Pour mémoire, la refonte des statuts a pour objectif de

nous permettre d'être en conformité avec l'évolution de notre environnement. Nous allons également lancer une grande consultation de toutes les forces vives de la FFC afin de définir un nouveau projet associatif. Celui-ci constituera le socle de notre engagement et il portera une vision commune pour améliorer la santé cardiovasculaire de nos concitoyens.

Aline Carré : Nous allons aborder le futur exercice avec notre nouvelle campagne nationale de sensibilisation, dédiée aux facteurs de risque cardiovasculaires. Celle-ci sera déclinée sur deux années comme l'a indiqué le Pr Furber. Ce sera également l'opportunité de proposer au public un nouveau test en ligne d'évaluation du risque cardiovasculaire avec de nouvelles fonctionnalités dont la possibilité de comprendre et mesurer comment agir pour mieux prendre soin de son cœur.

Quels messages souhaitez-vous transmettre ?

Alain Furber : J'ai bien entendu le désir de remercier cette année encore nos partenaires : la Direction Générale de la Santé, le ministère des Solidarités et de la Santé, des Sports et de celui de l'Éducation Nationale de la jeunesse et des Sports. Les associations de parents d'élèves et les fédérations du sport scolaire elles aussi sont à nos côtés.

Par ailleurs, le soutien de nos partenaires privés tels RTE et Domitys sont essentiels car ils permettent à nos clubs la conduite de leurs activités dans nos régions.

Je souhaite également remercier nos généreux donateurs et testateurs et vous annonce qu'avec la reprise de nos activités fondamentales sur le terrain, c'est 71 % du montant de nos dons qui a pu être alloué à nos missions sociales.

Pour conclure, je souhaite de nouveau saluer le travail et l'incroyable énergie dont nos bénévoles ont su faire preuve cette année encore. Grâce à vous, la FFC a pu commencer à reprendre avec succès ses activités.

LES CHIFFRES **CLÉS**



Épidémiologie

Jusqu'à
50 000
personnes font un
arrêt cardiaque soudain
chaque année, dont
environ
7%
survivent

Les maladies
cardiovasculaires :

400
morts par jour

1^{re}
cause de mortalité
chez les femmes de
tous âges et les hommes
de plus de 65 ans

Cœur de femmes

1^{re} cause de décès
chez les femmes

Les maladies cardiovasculaires
tuent 6 fois plus
que le cancer du sein

Un impact du tabagisme
et du diabète plus important
chez les femmes :

+25% et +50%
de surrisque de maladie
vasculaire

Incidence des infarctus
en augmentation dans les
populations les plus jeunes :

+19% avant 65 ans
entre 2008 et 2013
+5% par an
entre 45 et 54 ans



Recherche

50
projets
pour un montant total de
2,725 M€

Les jeunes chercheurs
représentent en moyenne :

26 projets soutenus
595 000 euros de financement



Prévention

Les Parcours du Cœur

1^{re} opération nationale
de prévention

Une forme grand public
qui a pu de nouveau exister via nos
nombreux événements locaux mais
aussi à travers les PDC connectés
dont le succès ne cesse de grandir
(**160 000** participants)

Une forme scolaire
qui a pu être réengagée grâce à
nos partenaires du sport scolaire
(**180 000** enfants)

Enfin **une forme destinée
plus spécifiquement
aux entreprises**
dont le taux de participation
a littéralement explosé
(**162** entreprises et **22 000** salariés)



Ancrage régional

13 450
adhérents

26
associations
régionales

252
Clubs Cœur et Santé
partout en France :
300 cardiologues et
2 000 bénévoles

778 956 €
versés par la FFC
en soutien aux
Associations Régionales

LES FAITS MARQUANTS



Accompagner la réouverture des Clubs Cœur et Santé : le kit de communication

Pour rappel, depuis 2017, la FFC fournit une fois par an, un kit complet (textiles, goodies, éléments visuels pour stands) aux associations de cardiologie régionales et Clubs Cœur et Santé qui le souhaitent. Ce kit unique est édité à 250 exemplaires et supporte les actions terrain qui sont réalisées.

L'année 2021-2022 a été transitoire : il s'agissait de relancer les actions auprès du public dans un climat sanitaire pas totalement apaisé, et alors que nos bénévoles sont parfois eux-mêmes concernés par une maladie cardiaque. L'enjeu était donc de réouvrir progressivement les Clubs Cœur et Santé à travers le territoire pour retrouver le contact avec nos usagers.

Pour que cette reprise des activités se déroule dans les meilleures conditions possibles, nos instances ont proposé un kit spécifique afin de soutenir et accompagner chaque club. Il s'agit d'un effort important de la FFC qui a été concrétisé grâce au travail de la commission AC-CCS-Patients. Ce kit reposait sur 3 piliers complémentaires : la communication tout d'abord pour donner de la visibilité aux clubs et favoriser le recrutement de nouveaux adhérents, des mesures d'incitation pour favoriser le renouvellement des adhésions, et enfin une aide financière des clubs pour les aider à gérer les charges financières dans un contexte de tension budgétaire sur la phase III induites par les mesures sanitaires à observer.

La commission AC-CCS-Patients a également travaillé à la mise en place d'un kit de communication pouvant être adapté aux besoins des associations de cardiologie régionales et des Clubs Cœur et Santé.





Campagne nationale de sensibilisation « Osez agir ! »

À l'occasion de la Semaine du Cœur organisée du 20 au 29 septembre 2021, la Fédération Française de Cardiologie a alerté nos concitoyens sur la nécessité de se former de toute urgence aux Gestes Qui Sauvent.

« *Le pire est de ne rien faire, osez agir !* » Tel est le slogan de cette campagne axée sur les Gestes Qui Sauvent. Le film réalisé par Maiwenn. Elle avait pour objectif de faire prendre conscience de la nécessité pour tout un chacun d'agir plutôt que de ne rien faire face à une situation d'arrêt cardiaque.

Cette campagne s'inscrivait pleinement dans notre mission de prévention et de sensibilisation. Se retrouver face à une situation d'urgence peut toucher n'importe qui, à n'importe quel moment et n'importe où ! Et dans pareil situation, le premier témoin présent sur place à un rôle déterminant qui peut inverser le cours des choses.

N'oublions pas que chaque minute de gagnée, c'est 10 % de chance de survie en plus ! La volonté de la FFC est donc d'agir, de faire évoluer les mentalités et surtout les comportements. On ne le répètera jamais assez mais il suffit de faire 3 gestes simples pour sauver des vies : Appeler / masser/ défibriller.

Cette campagne a été lancée le 9 septembre 2021 sur le site internet et les réseaux sociaux de la FFC (Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter et YouTube) et le 13 septembre dernier à la télévision sur les grandes chaînes et TNT.

Le film réalisé a été décliné en 4 versions de durées différentes : 60 secondes pour la diffusion en digital ; 30 secondes pour la diffusion TV ; 1 version de 15 secondes diffusée ultérieurement en digital et à la TV.

En parallèle du film, des publicités sur des sites d'actualités (Europe 1, 20 minutes, etc.) mais aussi sur YouTube est venu compléter le dispositif.

Sur le fond, l'objectif commun de la FFC et de la direction générale de la Santé est de former 80 % des Français pour augmenter le taux de survie en France qui est aujourd'hui de 7 % si aucun geste n'est pratiqué. Il monte à 35 % si les trois gestes sont faits correctement.

Le Pr. Alain Furber, Président de la Fédération Française de Cardiologie nous rappelle :

« À peine 1 Français sur 10 survit à un arrêt cardiaque faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne capable de lui porter assistance. Former la population aux Gestes Qui Sauvent est crucial pour améliorer la prise en charge encore beaucoup trop insuffisante des personnes victimes d'un arrêt cardiaque. C'est une priorité de santé publique majeure qui nécessite une prise de conscience et une mobilisation générale pour faire évoluer cette situation alarmante au plus vite.

Pour atteindre notre objectif avec le ministère de la Santé de former 80 % des Français aux Gestes Qui Sauvent, devons former également les enfants dès l'âge de 10 ans qui doivent être une cible prioritaire dans les programmes de sensibilisation. Se former aux Gestes Qui Sauvent ne représente que 2 heures de son temps. »

Dans le cadre de cette campagne, plusieurs actions ont été menées en complément du film. Celles-ci comprennent :

- La refonte de notre brochure sur le sujet et de la carte de l'urgence cardiaque
- Un podcast de la série « un cœur qui va, la vie qui bat ! » avec l'intervention du Pr Helft
- Une interview en partenariat avec Konbini
- Un observatoire (enquête grand public réalisée avec l'Institut de sondage national IFOP) sur les Gestes Qui Sauvent



(Re)
découvrir
le film
en entier





Notre collection de podcast s'enrichit avec une deuxième saison

En avril 2021, la FFC a lancé sa première série de podcasts intitulée « Un cœur qui va, la vie qui bat », en co-production avec Radio France. Ces formats audios de courte durée et à destination du grand public abordent divers thèmes pour comprendre le fonctionnement de notre cœur, les enjeux de la recherche, les maladies cardiovasculaires, les facteurs de risques et les moyens de s'en prémunir.

Et vous, comment bougez-vous ?

Au travers de plusieurs témoignages et de l'interview du Dr François Paillard, découvrez pourquoi et comment cette machine formidable qu'est votre cœur a besoin d'être

entretenu régulièrement avec la pratique d'une activité physique régulière.

Au moins 30 minutes par jour pour les adultes et au moins 60 minutes pour les enfants et adolescents.

Et c'est à chacun et chacune de se bouger à sa façon pour prendre soin de son cœur.

Saviez-vous que l'espérance de vie d'un fumeur est réduite de 10 ans par rapport à celle d'un non-fumeur ?

Le cœur est le premier organe à souffrir du tabagisme.

Même quand on fume peu, même depuis peu de temps, nos artères et donc notre cœur sont en danger.

Grâce aux explications du Professeur Daniel Thomas, et aux témoignages de jeunes ou d'anciens fumeurs, nos auditeurs ont pu comprendre pourquoi il est bénéfique d'arrêter de fumer, voire mieux... de ne jamais commencer !

Connaître les facteurs de risque pour savoir agir !

Adopter une meilleure hygiène de vie et mieux connaître ses facteurs de risques permettrait ainsi d'éviter 80 % des décès d'origine cardiovasculaire (400 morts par jour). Pression artérielle, bon ou mauvais cholestérol, triglycérides...

Le Professeur Alain Furber, explique les raisons pour lesquelles il est important de faire le point régulièrement sur sa santé pour prévenir les maladies et les accidents cardiovasculaires.

Une activité physique adaptée et quelques mesures hygiéno-diététiques : voilà la recette d'une bonne réadaptation !

Le Professeur Gérard Helft, nous explique les trois phases importantes qui suivent l'accident cardiaque : hospitalisation, réadaptation en milieu spécialisé et réadaptation tout au long de la vie. Ce podcast nous dit tout sur les bons comportements à adopter, notamment en matière d'activité physique pour entraîner votre cœur.

Et vous, comment bougez-vous ?

Au travers de plusieurs témoignages et de l'interview du Dr François Paillard, nous expliquons comment fonctionne cette machine formidable qu'est le cœur et pour quelles raisons il a besoin d'être entretenu régulièrement avec la pratique d'une activité physique régulière.

Et c'est à chacun et chacune de se bouger à sa façon pour prendre soin de son cœur.

Saviez-vous que 40 000 infarctus par an pourraient être évités en changeant nos habitudes alimentaires ?

Le Docteur François Paillard nous permet de comprendre le lien entre l'alimentation et la santé cardiovasculaire en s'appuyant sur des témoignages : 5 fruits et légumes par jour, huiles végétales (olive, colza, noix), poissons, volailles, moins de gras, moins de sel... À chacun son repas équilibré pour prendre soin de son cœur !

L'ensemble des podcasts est disponible en ligne sur notre site en flashant ce QR Code



et via les plateformes de diffusion Acast, Spotify, Applecast & Deezer.



DU CÔTÉ DES **COMMISSIONS**



La commission Parcours du Cœur

Quel bilan dressez-vous de l'année 2021-2022 ?

J'aimerais avant toute chose saluer et remercier nos bénévoles. Notre mission est celle de l'information, de la sensibilisation et du contact avec le public. Je sais combien ils avaient à cœur de retrouver nos concitoyens pour renouer avec ces missions fondamentales, mais il fallait le faire progressivement, en tenant compte des incertitudes liées à la pandémie. Grâce au courage et à la volonté de tous, nous avons pu envisager de reprendre cette mission d'information dont les Parcours du Cœur constituent un pilier essentiel.

Ainsi, à travers toute la France, ce sont 950 parcours qui ont été organisés pour sensibiliser 160 000 personnes. Le dispositif scolaire a également repris et permis à 180 000 élèves de participer à des animations sportives et des ateliers pédagogiques. Enfin, les entreprises ont répondu très fortement et 22 000 salariés ont également pu être sensibilisés. Finalement, c'est près de 360 000 personnes que les Parcours du cœur ont réuni pour le plus grand bonheur de nos bénévoles.



Dr François Paillard

Cardiologue, Centre de prévention cardiovasculaire au CHU de Rennes, 1^{er} Vice-Président de la FFC et Président de la Commission Parcours du Cœur

Y a-t-il un fait marquant particulier pour cette période d'activité ?

J'en ai deux ! Tout d'abord je veux saluer l'extraordinaire enthousiasme des Clubs Cœur et Santé qui ont su se remobiliser pour donner vie aux actions de terrain. Ce n'était pas si facile de reprendre part aux activités qui, nous le savons tous, demande énormément d'investissement. Il fallait de plus veiller à préserver la santé de tous.

J'aimerais également souligner le grand succès de notre série de podcasts, intitulée « Un cœur qui va, la vie qui bat », à destination du grand public, enregistrée en coproduction avec Radio France et diffusée sur le site de la FFC et via les plateformes de diffusion Acast, Spotify,

Appcast & Deezer. Nous avons donc tout naturellement prolongé ce programme avec de nouveaux thèmes pour informer toujours plus et mieux nos concitoyens grâce aux outils digitaux.

Quels enjeux anticiper vous pour la période 2022-2023 ?

Le combat pour la santé du cœur n'a pas de limite, il est perpétuel et doit s'accroître pour faire face à aux méfaits de nos modes de vie modernes sur notre santé. Je souhaite que les Parcours du Cœur retrouvent l'année prochaine leur niveau de mobilisation d'avant la crise sanitaire. Nous le savons bien, ce combat n'a pas d'âge et devant la progression de l'inactivité et de la sédentarité chez les plus jeunes, nous devons trouver de nouvelles façons de mobiliser et proposer à nos publics, quel que soit leur âge, des activités pédagogiques dans l'air du temps.





La commission AC – CCS – Patients

Quel bilan dressez-vous de l'année 2021-2022 ?

C'est la période pendant laquelle nous nous sommes attachés à remobiliser nos forces vives à travers le territoire. Une reprise progressive que nous avons accompagnée avec des outils pratiques et notamment un kit de communication permettant aux Clubs de rétablir le dialogue avec nos bénévoles, donateurs, sympathisants et aussi tous les professionnels de santé qui agissent à nos côtés.

Il faut bien comprendre que si pendant la crise sanitaire, les ponts n'ont pas été totalement coupés avec nos publics, les activités elles, ont été suspendues et il fallait cette année relancer de nombreux projets. Toute notre attention a donc porté sur l'accompagnement de nos bénévoles et la fourniture des moyens nécessaires pour les accompagner au mieux avec différents outils : charte, livret d'accueil, flyer...



Pr. Patrick Messner-Pellenc
Professeur de cardiologie,
Secrétaire général de la FFC
et Président de l'AC
Languedoc-Roussillon

Y-a-t-il un fait marquant particulier pour cette période d'activité ?

Dans cette période transitoire, nous avons également mis à profit une partie de notre temps pour réfléchir à nos propres enjeux et besoins internes. Tout cela dans la perspective de la pleine reprise de nos activités dans les régions. Ainsi, le siège de la FFC a continué de développer le pack RH, une

initiative inédite sur 3 ans visant à mettre à disposition des régions un salarié détaché du siège pour aider au bon fonctionnement des activités et décharger sur les dossiers administratifs et financiers. Depuis le lancement de cette expérimentation, 9 régions bénéficient déjà de cette aide dont 2 nouvelles pendant ce dernier exercice.

Quels enjeux anticiper vous pour la période 2022-2023 ?

Parce que nos bénévoles et nos associations régionales sont les forces vives de notre fédération sur le terrain, le renouvellement des outils, l'accompagnement de l'activité administratives sont des fondamentaux que nous allons poursuivre l'année prochaine en envisageant aussi de quelles façons nous pouvons les moderniser, à l'image de notre magasin en ligne sur un espace web sécurisé où de nombreux outils peuvent être téléchargés directement.



RÉSULTATS **FINANCIERS**



Rehane Ahamada

Responsable administrative
et financière de la FFC

“ D'une façon générale, notre trésorerie globale au 30/06/22 s'élève à 30 M€ et est stable par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice 2021-2022 de la FFC traduit la reprise lente mais progressive de nos activités sur le terrain. Ainsi, les actions liées aux missions sociales mise en œuvre et financées par la générosité du public représentent 8,1 M€, soit une augmentation de 53 % par rapport à l'exercice précédent. Une augmentation logique qui est le reflet de la reprise des activités après les confinements successifs précédents.

Sur cet exercice, la générosité du public a été une fois de plus déterminante puisqu'elle représente 12 M€. Nos activités sont financées en majorité par nos ressources privées, d'où un enjeu essentiel lié à la collecte car c'est de la générosité du public que dépendent les financements de nos activités sur le terrain, le soutien à la recherche en cardiologie mais aussi de la capacité de notre fédération à soutenir nos associations régionales : ces aides représentent d'ailleurs 779 K€ qui ont permis le déploiement de nos actions sur le territoire. ”

BILAN

Bilan combiné synthétique

En K€	30/06/2022	30/06/2021	Variation	%
Actif immobilisé	8 595	4 819	3 775	78 %
Actif circulant	34 829	35 176	-347	-1%
TOTAL ACTIF	43 424	39 996	3 428	9 %
Engagements reçus	4 993	3 394		
Fonds propres	24 114,174	25 082	-968	-4 %
Fonds reportés et dédiés	10 161	6 474	3 688	57 %
Provisions pour risques et charges	463	463	0	0 %
Dettes	8 685	7 977	708	9 %
TOTAL PASSIF	43 424	39 996	3 428	9 %
Engagements donnés	5 227	4 676		

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat combiné synthétique

en K€	30/06/2022	30/06/2021	Variation	%
Produits d'exploitation	14 046	15 034	-988	-7 %
Charges d'exploitation	-15 154	-11 748	-3 406	29 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 107	3 286	-4 393	-134 %
Produits financiers	72	121	-48	-40 %
Charges financières	0	0	0	-100 %
RÉSULTAT FINANCIER	72	121	-48	-40 %
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-1 035	3 407	-4 441	-130 %
Produits exceptionnels	3	14	-11	-77 %
Charges exceptionnelles	-2	-23	22	-92 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1	-9	11	-115 %
Impôts sur les bénéfices	-13	-13	0	0 %
RÉSULTAT NET	-1 047	3 384	-4 431	-131 %
Contributions volontaires en nature	2 708	1 155		

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	30/06/2022	30/06/2021
Missions sociales	8 168	6 116
Réalisées en France	8 168	6 116
Réalisées à l'étranger	0	0
Frais de recherche de fonds	2 748	2 693
Frais de fonctionnement	1 392	1 484
TOTAL DES EMPLOIS	12 309	10 293
Dotations aux provisions dépréciations, report en fonds dédiés	5	476
Excédent de la générosité du public	-270	3 169
TOTAL GÉNÉRAL	12 043	13 938
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE	30/06/2022	30/06/2021
Contribution volontaire aux missions sociales	220	207
Contribution volontaire à la recherche de fonds		
Contribution volontaire au fonctionnement	18	3
TOTAL GÉNÉRAL	239	210
Ressources liées à la générosité du public	30/06/2022	30/06/2021
Cotisations sans contrepartie	6	6
Dons, legs et mécénats		
Dons manuels	6 417	6 504
Legs, donations et assurances-vie	5 497	7 202
Mécénats	34	7
Autres ressources liées à la générosité du public	39	49
TOTAL DES RESSOURCES	11 993	13 768
Reprises sur provisions et dépréciation, utilisation des fonds dédiés	50	169
Déficit de la générosité du public		
TOTAL GÉNÉRAL	12 043	13 938
RESSOURCES PAR ORIGINE	30/06/2022	30/06/2021
Bénévolat	239	210
Prestations en nature	0	
Dons en nature		
TOTAL GÉNÉRAL	239	210

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COMBINÉ

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) en K€	2021-2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
Total des produits	14 122	12 043
Total des charges	15 168	12 314
Résultat de l'exercice	-1 046	-270

Répartition des ressources issues de la générosité du public 2021-2022

	Montant en K€	
Libéralités	5 497	45,8 %
Collecte	6 451	53,8 %
Cotisations	6	0,0 %
Autres ressources	39	0,3 %

Répartition des emplois 2021-2022

	en K€	
Missions sociales	8 168	66 %
Frais de recherche de fonds	2 748	22 %
Frais de fonctionnement	1 392	11 %

Ventilation des missions sociales

Mission (en K€)	Montant Total	Dont financé par l'AGP
Info et prévention	3 655	3 064
Recherche	4 111	4 111
Réadaptation	2 099	466
Coordination des régions	527	527
Total	10 393	8 168



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret en date du 22 décembre 1977
Siège social : 5, rue des Colonnes du Trône
75012 PARIS

SIREN : 784 453 250

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

Exercice clos le 30 juin 2022

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie - BP 70948 - 49009 Angers Cedex 01 - SAS au capital de 9 347 751 Euros - R.C.S. Angers 063 200 885. Société inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 5, rue des Colonnes du Trône
75012 PARIS
SIREN : 784 453 250

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux Membres de l'**Association FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association **FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note sur le CROD et le CER de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes combinés adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

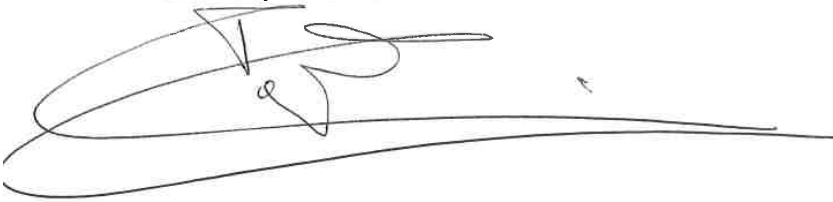
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 novembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Brice ROGIR

INFORMER LES PUBLICS



3 millions de brochures
diffusées gratuitement



SENSIBILISER AUX GESTES QUI SAUVENT



Chaque minute compte
pour sauver une vie !



SOUTENIR LA RECHERCHE



3 millions d'euros
60 projets soutenus en 2020



ACCOMPAGNER LES PERSONNES



269 Clubs Cœur et Santé
dans toute la France



Un Cœur qui va,
la Vie qui bat!

Fédération Française de Cardiologie

Association habilitée à recevoir des dons,
legs, donations et assurances-vie.

5 rue des colonnes du Trône - 75012 Paris
TÉL + 33 (0)1 44 90 83 83 - FAX + 33 (0)1 43 87 98 12

www.fedecardio.org

